



COMPTE RENDU CAS du 19 mai 21

Présents :

Antignac Mariane ; Barbier Odile ; Bennai Reda; Carpentier Ingrid ; Charpentier Delphine ; Chevalier Marc ; Fernandez Pierre ; Guenet Stéphane ; Le Guidec Eliane ; Orengo Sophie ; Pichelin Serge; Tenitri Emile ; Viard Marie-Capucine
- *Fabienne Pouchet (directrice du syndic Siloge)*

Absents :

Berthonneau Gérard ; Bourgoin Marie-Hélène ; Bruni Sylvain ; Chevalier Marc (suppléant) ; Orengo Sophie ; Pageot Françoise, Resloux Marie

1/ Commission Travaux

- Trous voirie à reboucher : devant le 56 – derrière le centre Commercial
- 8 poubelles à remplacer
- Remise en peinture du devant des tennis
- Prévoir la réparation des toilettes du local tennis
- Parkings refaits – manque le marquage
- Choix des panneaux signalétiques à l'entrée des Hameaux
- Remplacement du grillage du tennis endommagé
- Un filet d'un cours est à remplacer
- Prévoir le démoussage des cours de tennis

2/ Commission Espaces Verts

- Taille des haies privatives en cours
- Abattage des 7 pins par la société SOFRAEVE et 6 pins seront nettoyés
- Abattage de platanes trop serrés est prévu
- Les troncs des platanes abattus seront recyclés en bancs

3/ Commission Piscine

- Nettoyer/vidange du bassin en cours
- Réparation machinerie en cours
- Nettoyage ballon au gaz fait
- Livraison du matériel réalisé : robot, caméras de sécurité, etc....
- Remise en peinture des rambardes/croisillons par les 3 BNSSAS
- Formulaire d'inscription pour les cartes de piscine accessible sur le site mais aussi directement à la piscine auprès des BNSSA.



COMPTE RENDU CAS du 19 mai 21

4/ Commission finances

- RAS

5/ Commission PATRIMOINE

- Rappel aux deux cabinets KINESITHERAPEUTES que les véhicules ambulanciers ne stationnent pas dans la résidence et notamment à l'intersection des avenues.
- Un sondage va être effectué pour savoir si l'arrêt de bus est toujours nécessaire aux co-lotis
- Lors de la réfection de son pavillon, l'entreprise qui a entrepris les travaux chez Mme TRINEL a cassé les dalles de l'allée derrière av des Anémones, un devis de remplacement des dalles lui sera adressé pour remboursement
- Les containers (poubelles) doivent être impérativement rentrés et stockés sur la parcelle des pavillons et non laissés sur le trottoir

PROCHAIN CAS : 15 juin à 19 h

Séance levée à 21 heures